

FRANCE SERVICES DE LEGÉ - PERMANENCES FISCALES -

Un agent du service des impôts des particuliers (SIP) de Rezé assurera des permanences fiscales au fil de l'eau (sans rendez-vous) au sein de la France Services :

- le mardi 23 avril (09h00-12h30),
- le jeudi 2 mai (09h00-12h30)
- le mardi 14 mai (9h00 - 12h30)



Vous pouvez également prendre rendez-vous avec nos services :

- sur le site www.impots.gouv.fr depuis votre espace particulier (rubrique CONTACT),
- avec un agent France Services,
- par téléphone au 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h00).
Service gratuit, prix d'un appel local (numéro non surtaxé).



Nous contacter par messagerie : dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr (messagerie sécurisée).



Votre espace particulier



Messagerie
sécurisée